



Tél : (+227) 99 99 98 08 / (+227) 96 67 18 48

E-Mail : unvillage.unforage@gmail.com

Compte BSIC N° : 00200097538

ONG « Un Village Un Forage »

PREAMBULE

Au Niger l'accès à l'eau potable et aux facilités d'hygiène et d'assainissement reste encore un privilège. Il n'en demeure pas moins pas pour l'accès à d'autres sources d'eau pour les activités agrosylvopastorales et halieutiques pour la plupart de la population rurale.

A titre d'exemple, en 2020 :

- ⇒ Le taux d'accès des ménages aux services optimaux d'eau potable en milieu urbain est de 48,8 % contre 1,8 % en milieu rural alors que ce taux au niveau mondial est de 74% (Le rapport du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène intitulé : *Progress on household drinking water, sanitation and hygiene 2000 – 2020* %).
- ⇒ Le taux d'accès des ménages aux services basiques d'eau potable, il est de 45,4% en milieu urbain contre 50,4 % au milieu rural ;
- ⇒ Le taux de couverture géographique est de 72,39% ;
- ⇒ Le taux d'accès des ménages aux services optimaux en assainissement en milieu urbain est de 33,1% contre 1,4% en milieu rural ;
- ⇒ Le Taux d'accès des ménages aux services basiques en assainissement en milieu urbain est de 26,6% contre 3,7% en milieu rural ;
- ⇒ Le taux de défécation à l'air libre en milieu urbain est de 9,9% contre 84,7% en milieu rural.

Compte tenu de tous ces faibles taux, l'ONG « Un Village Un Forage » a pour but de contribuer à améliorer le niveau des différents indicateurs EHA à travers une contribution pour la mise à disponibilité de l'eau en qualité et en quantité pour la consommation humaine ainsi que pour les activités agrosylvopastorales et halieutiques aux communautés par :

- ⇒ La construction des points d'eau modernes au Niger et en Afrique (Mini AEP, PEA, Puits cimentés villageois et pastoraux) équipés de matériels solaires (selon le cas), partout où de besoin ;
- ⇒ La construction et/ou l'aménagement des retenues d'eau (mares, étangs, etc) pour des activités agrosylvopastorales et halieutiques pour nos populations ;
- ⇒ La formation et l'équipement des Associations des Usagers de l'Eau (AUE) en matériels Eau Hygiène et Assainissement (EHA/Wash) ;
- ⇒ La construction et/ou la réhabilitation des systèmes d'évacuation des eaux usées ;
- ⇒ La construction de centres de recyclage des eaux usées ;
- ⇒ La construction des centres de recyclage des ordures ménagères ;
- ⇒ La dotation et la formation des structures féminines de matériels solaires pour l'exhaure et pour la transformation des produits agrosylvopastoraux et halieutiques ;
- ⇒ L'apport d'aides d'urgence et/ou humanitaires (alimentaires et/ou non alimentaires) aux populations victimes d'inondations ou autres calamités.

Le Coordinateur :

